

Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°15
Réunion du 12 décembre 2024

Animateur : M. SABANI (CD)

Présents : Mme GERALDO (CD)
MM. LE LOUET (CD) – RAVINESAN (CFE) – BORDET (CD)

Excusées : Mme BENOIST LUCY (CD) – M. FOFANA

Assist(e)s : Mmes LOMON – LE MOEL (service civique)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

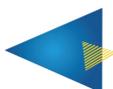
GUIDE DU CLUB

GUIDE DU CLUB

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2024/2025 validée par le Comité Directeur le 03/07/2024**

LIBELLE	MONTANT en Euros
AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	11,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications (communication externe, communication réseaux sociaux, newsletter...)	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MERCREDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le VENDREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Absence de réponse suite à la demande de modification (dans un délai de 48h avant la rencontre)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
● Retard de transmission de FMI (voir Annexe 13)	10,00 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après_mardi 12h00	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13) Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions .	
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1^{er} rencontre	voir forfait
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2^{ème} rencontre	voir forfait
Licences / Qualification	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Non remplacement du nom de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match en cas de changement en	50,00 €
● Licencié suspendu inscrit sur la feuille de match homologuée ou non	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match).	50,00 €
● Absence de l'annotation "dirigeant responsable DR" sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	70,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	100,00 €
● Nombre minimum de joueurs non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) constaté sur le terrain, article 23 du	50,00 €
● Nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie , article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Récidive nombre minimum de joueurs non atteint , article 23.1.1 du R.S.G. du 92	100,00 €
● Forfait général	200,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait coupes	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion suite à deux avertissements pendant la rencontre	30,00 €
● Par exclusion directe pendant la rencontre et incidents avant, pendant et après la rencontre	50,00 €
● Par avertissement	10,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs (base départ)	300,00 €
● Fumigènes (base départ)	500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (futsal inclus)	
● Demande de Modification (jour, horaire)	voir Modification de match
● Forfait (plateaux et futsal inclus)	voir Forfait dans "Frais de dossier et procédure"
● 1* demande pour non-envoi fiche défi Foot éducatif sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la fiche défi Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	30,00 € au club recevant
● Non-envoi de la fiche défi Foot éducatif après la 2 ^{ème} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	60,00 € au club recevant
● 1* demande pour non-envoi fiche challenge Foot éducatif sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la fiche challenge Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	30,00 € au club recevant
● Non-envoi de la fiche challenge Foot éducatif après la 2 ^{ème} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	60,00 € au club recevant
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions par courriel 24h avant	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
● Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS	
Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	
● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €
INDEMNITÉS	
1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
● Pour les matchs de U16	26,50 €
● Pour les matchs de U14	21,50 €
2. Arbitres officiant en Futsal :	
● Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
● À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par	16,50 €
3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
<i>La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)</i>	
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de	
● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
● Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €
4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :	
● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :	
À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire	
● Contrôle des terrains	50,00 €
● Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
● Contrôle du gymnase	40,00 €
● Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 13/12/2024 au 19/12/2024					
Dossier N°266	12/12/2024	500005	CLICHY S/SEINE	Forfait avisé : SENIORS FEMININES D1 du 14/12/2024 – n°28259677 FC BLR 1 / CLICHY S/SEINE US 1	CLICHY S/SEINE US 1 : -1 Point (0 but) FC BLR 1 : 3 points (5 buts) 1er Forfait avisé de l'équipe CLICHY S/SEINE US 1
Dossier N°268	13/12/2024		3CD	Réception courriel de la ville de Suresnes nous informant de l'indisponibilité du stade Maurice Hubert le 14/12/2024.	La 3CD prend note et reporte la rencontre de COUPE SENIORS FEMININES au 21 DECEMBRE 2024 . SENIORS FEMININES du 14/12/2024 – n°30054418 SURESNES JS 1 / RUEIL MALMAISON FC 2 et reporte la rencontre ci-dessous au 18 JANVIER 2025 . SENIORS FEMININES D1 du 21/12/2024 – n°28259676 SURESNES JS 1 / ASNIERES FC
Dossier N°269	14/12/2024	608327	PC ASNIERES CO	Réception d'un courriel du club en dehors des horaires d'ouverture du District concernant la rencontre ci-dessous. COUPE ANCIENS - n°30056534 PC ASNIERES 31/ FOOT UNITED 31	Suite au mail reçu en dehors des horaires du District de PC ASNIERES, la 3CD regrette qu'aucune information n'ait été transmise dans les horaires d'ouverture du District et n'ayant également pas proposé de terrain de repli. Par conséquent, la 3CD décide de donner match perdu par pénalité au club de PC ASNIERES comme prévoit l'article 40.1 du R.S.G. « le club recevant n'a pas mis tous les moyens en œuvre pour que cette rencontre est lieu ». le club de FOOT UNITED est qualifié pour le prochain tour.

Dossier N°270	15/12/2024	553138	CSM CLAMART	Le club nous informe de leur forfait. FUTSAL U13 POULE A du 15/12/2024 - n°29727552 FUTSAL PAULISTA 1 / CSM CLAMART 1	CSM CLAMART 1 : -1 Point (0 but) FUTSAL PAULISTA 1 : 3 points (5 buts) 3ème Forfait avisé hors délai de l'équipe CSM CLAMART 1 Amende 100€ (voir Annexe Financière n°2) + frais d'arbitrage à la charge du CSM CLAMART engendrant le Forfait Général Forfait général de l'équipe CSM CLAMART 1 Amende 200€ € (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°271	15/12/2024	546883	GARCHES VAUCRESSON	Demande d'alternance entre leur U18F à 8 et leur équipe U14 D5 pour la 2ème phase.	La 3CD prend note.
Dossier N°272	16/12/2024	500051	ACBB	Nous informe d'un doublon de match le 21/12/2024, coupe et championnat. U14 D1 du 21/12/2024 -n°28415830 ANTONY FOOT E 21 / ACBB 22 COUPE HDS U14 du 21/12/2024 - n°30055002 ACBB 22 / SCEAUX FC 22	La 3CD décide de reporter la rencontre à une date ultérieure. COUPE HDS U14 du 21/12/2024 – n°30055002 ACBB 22 / SCEAUX FC 22
Dossier N°273	16/12/2024		3CD	Réception rapport arbitre nous informant du forfait le club de VILLE D'AVRAY. U15 D1 du 14/12/2024 - n°28427123 ACBB 3 / VILLE D'AVRAY 1	VILLE D'AVRAY 1 : -1 Point (0 but) ACBB 3 : 3 points (5 buts) 2ème Forfait non avisé de l'équipe VILLE D'AVRAY 1 Amende 70€ (voir Annexe Financière n°2) + frais d'arbitrage à la charge de VILLE D'AVRAY 1
Dossier N°274	17/12/2024	500748	VANVES STADE	Forfait avisé. ANCIENS D5 du 22/12/2024 - n°28260911 SEVRIENNE PORTUGAIS 31 / VANVES STADE 32	VANVES STADE 32 : -1 Point (0 but) SEVRIENNE PORTUGAIS 31 : 3 points (5 buts) 1er Forfait avisé de l'équipe VANVES STADE 32
Dossier N°275	17/12/2024	542451	AS MBOA	Nous informe que la rencontre ci-dessous se jouera au stade Louis Lumière Paris 20ème coup d'envoi 09h30. CDM D1 du 22/12/2024 – n°28259536 AS MBOA 5 / ISSY FC 5	La 3CD prend note et procède à la modification.

Dossier N°276	17/12/2024	530289	COLOMBES LSO	Forfait avisé : COUPE HDS SENIORS du 21/12/2024 – n°30056654 SEVRES FC 92 1 / COLOMBES LSO 2	La 3CD prend note du forfait avisé du club de COLOMBES LSO. Le club de SEVRES FC 92 est qualifié pour le prochain tour.
Dossier N°277	18/12/2024		3CD	Réception FMI et rapport arbitre officiel, rencontre non jouée pour absent de 2eme dirigeant pour BAGNEUX COM. U14 D5 POULE B du 14/12/2024 - n°28434963 SEVRES FC 92 22 / BAGNEUX COM 23	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°278	18/12/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé SCEAUX FC. COUPE HDS U16 du 15/12/2024 - n°30055065 STADE Français 21 / SCEAUX FC 22	La 3CD prend note du forfait en Coupe Hds U16 du club de SCEAUX FC 22 Forfait non avisé de l'équipe SCEAUX FC 22 Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) + frais arbitrage à la charge de SCEAUX FC Le club de STADE Français 21 est qualifié pour le prochain tour.
Dossier N°279	18/12/2024	520810	CHEMINOTS OUEST	Forfait avisé : COUPE HDS U14 du 18/12/2024 – n°30055000 SURESNES JS 21 / CHEMINOTS OUEST 22	La 3CD prend note du forfait en Coupe Hds U16 du club de CHEMINOTS OUEST 22 Forfait avisé hors délai de l'équipe CHEMINOTS OUEST 22 Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) Le club de SURESNES JS 1 est qualifié pour le prochain tour.
Dossier N°280	17/12/2024	520810	CHEMINOTS OUEST	Indisponibilité des installations le 05/01/2025. SENIORS D5 du 05/01/2025 – n°28424183 CHEMINOTS OUEST 2 / VLG FOOT 92 1	La 3CD prend note et décide d'inverser la rencontre ci-dessous : SENIORS D5 du 05/01/2025 – n°28424183 CHEMINOTS OUEST 2 / VLG FOOT 92 1 et devient SENIORS D5 du 05/01/2025 – n°28424183 CHEMINOTS OUEST 2 / VLG FOOT 92 1 au stade Philippe Cattiau à Villeneuve La Garenne coup d'envoi 17h15

Dossier N°281	19/12/2024	553138	CSM CLAMART	Forfait avisé : U15 D1 POULE A du 22/12/2024 – n°28427091 CSM CLAMART 1 / MONTROUGE FC 92 2	CSM CLAMART 1 : -1 Point (0 but) MONTROUGE FC 92 2 : 3 points (5 buts) 1er Forfait avisé de l'équipe CSM CLAMART 1
Dossier N°282 FOOT EDUCATIF	16/12/2024	550679	MONTROUGE FC 92	Réception courriel du club de MONTROUGE FC 92 le 16/12/2024 demandant son intégration au challenge U10 Jean Alexandre Tchenquela.	<p>La commission du Foot éducatif en date du 16/12/2024, vous informe que malheureusement ne peut donner une suite favorable à votre demande pour les raisons ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement tardif et non-respect des critères de régularité suivant l'article 4 du règlement. - Comme précisé dans l'article 5 du règlement, la compétition suit un calendrier structuré dès son lancement, avec des tours éliminatoires organisés par plateaux. Une fois la compétition débutée, il n'est pas possible d'intégrer une équipe en cours de parcours sans compromettre l'équilibre et l'organisation de la compétition. - Vous mentionnez l'article stipulant que « ces épreuves sont réservées à tous les clubs disputant régulièrement les critères dans ces deux catégories », en affirmant que votre club répondrait largement à cette exigence en général. <p>Toutefois, cette condition doit être satisfaite pour la saison en cours, et non sur la base d'un historique. Cette année, votre équipe U10 ne répond pas à cette exigence en raison de l'absence d'engagement en critérium à la date d'inscription des clubs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'article 19 rappelle que « la Commission du Football Éducatif se réserve le droit, pour préserver le caractère essentiellement éducatif, d'évoquer les cas d'irrégularités commises par les clubs ». <p>Accepter une équipe dont l'engagement a été tardif irait à l'encontre du principe d'équité envers les autres clubs ayant respecté les délais et engagements initiaux. Cela pourrait également créer un précédent</p>

Rappel extrait demande de modification de match

	Amende
Jusqu'au mercredi soir précédent la rencontre (jour, horaire)	0 €
Le jeudi précédent la rencontre (jour, horaire)	50 €
Le vendredi précédent la rencontre (jour, horaire)	100 €
Absence de réponse à une demande de modification (dans un délai de 48h avant la rencontre)	150 €

II. FDM/FMI MANQUANTES

• DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Numéro match	Date de match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U14 D5	Poule A	28434852	07/12/2024	22	Fc Blr	22	Vanves Stade
U16 D2	Poule U.	28397488	08/12/2024	22	Antony Foot E.	21	Chaville Fc
U16 D4	Poule U.	28397729	08/12/2024	21	Fc Blr	22	Sevres F.C. 92
Anciens 45 À 8	Poule U.	29730794	08/12/2024	32	Sevres F.C. 92	33	Antony Foot E.

Article 44 - FEUILLES DE MATCHS

44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 -F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.

44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :

- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,
- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.

III. COUPES

Vous trouverez ci-dessous les tirages du 1^{er} tour des différentes coupes.

La commission informe les clubs qui souhaitent jouer en semaine qu'ils peuvent le faire, avec accord du club adverse, en passant par Footclubs, au plus tard, au plus tard le mercredi précédent la rencontre.

COUPES						
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Asnieres Fc	32	Nanterre Es	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	32	Chatillonnais Scm	31	Fc Blr	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Chatillonnais Scm	32	Cheminots Ouest L As	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Clichy S/Seine U.S.	32	Boulogne Bil. Ac	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Issy Fc	32	Suresnes J.S.	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Jeunes Antony Ass	31	Antony Foot Evolutio	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	32	Montrouge Gs	32	Nanterre Ajsc	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Rueil Malmaison Fc	32	Antony Foot Evolutio	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	32	Villeneuve Garenne	31	Bagneux Com	22/12/2024
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Cheminots Ouest L As	33	Courbevoie Sports	05/01/2025
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Sevres Foot Co	32	Fc Meudon	05/01/2025
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Boulogne Bil. Ac	32	Fontenay Aux Roses	05/01/2025
Coupe Hds Anciens	1er Tour	31	Csm Clamart Foot	31	Metro Paris Sud Us	05/01/2025

Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	As Ararat Issy	5	Juventus C. Paris	22/12/2024
Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	Abeille Rueil	5	Montrouge Gs	22/12/2024
Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	Asnieres Fc	5	Suresnes J.S.	22/12/2024
Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	Racing Club France	5	Rueil Malmaison Fc	22/12/2024
Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	Antony Portugais Cs	5	Colombienne Foot Es	05/01/2025
Coupe Hds Cdm	1er Tour	5	Garches Portugais	5	Montrouge F.C. 92	05/01/2025

Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Clichy S/Seine U.S.	2	Asnieres Fc	21/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Sevres F.C. 92	2	Colombes Lso	21/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Voltaire Chat. M. Ss	2	Fontenay Aux Roses	21/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Boulogne Bil. Ac	2	Villeneuve Garenne	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Courbevoie Sports	1	Csm Clamart Foot	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Meudon A.S.	2	Bagneux Com	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Neuilly O.	1	Jeunes Antony Ass	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Plessis Robinson Fc	1	Cheminots Ouest L As	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Sevres F.C. 92	1	Neuilly O.	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Vanves Stade	2	Malakoff Usm	22/12/2024
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Antony Foot Evolutio	1	Ducks United	05/01/2025
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Chatillonnais Scm	2	Montrouge F.C. 92	05/01/2025
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Clichy S/Seine U.S.	2	Garenne Colombes Af	05/01/2025
Coupe Hds Seniors	1er Tour	2	Fc Blr	1	Garches Vaucr	05/01/2025
Coupe Hds Seniors	1er Tour	1	Sceaux Fc	2	Chaville Fc	05/01/2025

Coupe Hds U18	1er Tour	22	Boulogne Bil. Ac	21	Vanves Stade	22/12/2024
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Cheminots Ouest L As	21	Sevres F.C. 92	22/12/2024
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Clichy S/Seine U.S.	23	Meudon A.S.	22/12/2024
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Levallois Sc	22	Sevres F.C. 92	22/12/2024
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Stade Francais	22	Rueil Malmaison Fc	22/12/2024
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Asnieres Fc	23	Nanterre Es	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Colombienne Foot Es	22	Antony Foot Evolutio	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Gennevilliers Csm	21	Chaville Fc	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	22	Issy Fc	22	Chatillonnais Scm	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Neuilly O.	23	Montrouge F.C. 92	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Plessis Robinson Fc	21	Fontenay Aux Roses	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Puteaux Csm	21	Nanterre Ajsc	05/01/2025
Coupe Hds U18	1er Tour	21	Rueil Malmaison Fc	21	Csm Clamart Foot	05/01/2025

Coupe Hds U16	1er Tour	22	Plessis Robinson Fc	22	Puteaux Csm	21/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Asnieres Fc	25	Boulogne Bil. Ac	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Bagneux Com	21	Fc Blr	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Chaville Fc	23	Montrouge F.C. 92	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Clichy S/Seine U.S.	21	Garenne Colombes Af	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	23	Clichy S/Seine U.S.	21	Asnieres Fc	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	23	Colombienne Foot Es	21	Csm Clamart Foot	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Fontenay Aux Roses	21	Cheminots Ouest L As	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Fontenay Aux Roses	21	Gennevilliers Csm	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Gennevilliers Csm	21	Sevres F.C. 92	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Nanterre Ajsc	21	Sceaux Fc	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Levallois Sc	22	Sevres F.C. 92	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Malakoff Usm	21	Plessis Robinson Fc	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Meudon A.S.	23	Suresnes J.S.	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	24	Montrouge F.C. 92	22	Antony Foot Evolutio	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Neuilly O.	21	Jeunes Antony Ass	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	23	Racing Club France	22	Neuilly O.	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	St Cloud Fc	23	Meudon A.S.	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	21	Villeneuve Garenne	24	Issy Fc	22/12/2024
Coupe Hds U16	1er Tour	22	Voltaire Chat. M. Ss	23	Antony Foot Evolutio	05/01/2025

Coupe Hds U15	1er Tour	1	Garenne Colombes	2	Boulogne Bil. Ac	04/01/2025
Coupe Hds U15	1er Tour	2	Issy Fc	1	Suresnes J.S.	04/01/2025
Coupe Hds U15	1er Tour	1	Levallois Sc	1	Racing Club France	04/01/2025
Coupe Hds U15	1er Tour	1	Rueil Malmaison Fc	2	Montrouge F.C. 92	04/01/2025
Coupe Hds U15	1er Tour	1	Villeneuve Garenne	1	Meudon A.S.	04/01/2025

Coupe Hds U14	1er Tour	22	Asnieres Fc	23	Clichy S/Seine U.S.	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Boulogne Bil. Ac	22	Sceaux Fc	Reportée
Coupe Hds U14	1er Tour	21	Suresnes J.S.	22	Cheminots Ouest L As	21/12/2024
Coupe Hds U14	1er Tour	22	As Ararat Issy	22	Neuilly O.	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	23	Bagneux Com	21	Plessis Robinson Fc	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Csm Clamart Foot	22	Aca	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	21	Garches Vaucr	21	Csm Clamart Foot	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Garenne Colombes Af	21	St Cloud Fc	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	23	Issy Fc	21	Vanves Stade	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Levallois Sc	22	Nanterre Es	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	23	Nanterre Es	22	Meudon A.S.	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Stade Francais	22	Courbevoie Sports	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Suresnes J.S.	21	Fontenay Aux Roses	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Vanves Stade	21	Levallois Sc	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Villeneuve Garenne	22	Bagneux Com	04/01/2025
Coupe Hds U14	1er Tour	22	Voltaire Chat. M. Ss	21	As Ararat Issy	04/01/2025

Coupe Seniors Feminines	1er Tour	1	Suresnes J.S.	2	Rueil Malmaison Fc	21/12/2024
Coupe Seniors Feminines	1er Tour	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Fc Blr	04/01/2025

Coupe Hds U18 Feminines	1er Tour	1	Asnieres Fc	1	Nanterre Es	21/12/2024
Coupe Hds U18 Feminines	1er Tour	1	Vanves Stade	1	Voltaire Chat. M. Ss	21/12/2024

Coupe Hds U15 Feminines	1er Tour	1	Chaville Fc	1	Montrouge F.C.	04/01/2025
Coupe Hds U15 Feminines	1er Tour	2	Clichy S/Seine	1	Nanterre Es	04/01/2025
Coupe Hds U15 Feminines	1er Tour	1	Puteaux Csm	1	Neuilly O.	04/01/2025

Commission centrale des compétitions départementales et sous/commission de la F.M.I.

Procès-Verbal n° 10
Réunion restreinte du 19 décembre 2024

Animateur : M. G. DELORME

Présents : Mrs A. VIAUD – M. SOUKUP

P.V. adopté par voie électronique

I. Rappel des règles F.M.I.

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.

La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

RAPPEL -- RAPPEL

Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « **Dirigeant responsable** » sur la tablette le signe « DR » s'inscrit sur la ligne du dirigeant. **En cas d'absence, la feuille de match est signée du capitaine mineur dans le cas d'une équipe de jeunes.**

Toute personne inscrite sur la feuille de match informatisée doit être licencié, qu'il soit dirigeant sur le banc de touche, délégué aux arbitres ou arbitre assistant.

Tous les renseignements et aides à la Feuille de Match Informatisée se retrouve sur le site du DISTRICT 92 :

Rubrique « Guide des Clubs »

Page « Informatique Communication »,

Onglet « FMI »,

Page « documents utiles »

Rappel aux clubs :

Les préparations d'équipes se font du mardi au vendredi soir sur le site Web : <https://fmi.fff.fr> et **uniquement sur ce site**

Sur le site, chaque club (recevant ou visiteur) doit préparer une liste pour son équipe même incomplète.

L'absence de préparation sur ce site est amendable

Le club recevant doit « obligatoirement » :

- Récupérer ces rencontres
- Chargés les données de son match

Du samedi matin au dimanche midi (suivant le jour et l'heure de la rencontre).

En évitant de préférence les heures de pointes (12h pour les rencontres de 13h ou 14h pour celles de 15h.

II. Courrier des clubs

Le 1^{er} avertissement est simplement pour attirer l'attention.
Seule obligation est de renvoyer un mail pour signaler le problème.

III. Amende pour absence de dirigeant responsable (notion « DR »

L'absence de la case « Dirigeant responsable » cochée, rend la feuille de match signée par un mineur en « jeunes » ce qui est amendable. Article 10.2.1 du R.S.G. du 92- annexen13.

- STADE FRANCAIS – U18 D2 – n° 28384773
- U.S.A. CLICHY– U16 D4 – n° 28397698
- COLOMBES L.S.O.– U16 D5 A – n° 28425289
- COLOMBES L.S.O. – U14 D5 E – n° 28435253
- F.C. SAINT CLOUD– U13 LABEL Poule B – n° 29740827
- F.C. RUEIL – U18 D3 – n° 28385866
- F.C. RUEIL – U11 -Poule F – n° 29741323
- BAGNEUX C.O.M. – U14 D5 B – n° 28434963
- COLOMBIENNE E.S. – U16 D3 – n° 28397608
- COLOMBIENNE E.S. – U 11 -Poule F – n° 29741324
- NANTERRE E.S – U12 Poule B – n° 29743543
- NANTERRE E.S – U10 Poule C – n° 29736448
- NANTERRE E.S – U11 Poule K – n° 29742630
- COURBEVOIE SPORTS – U11 Poule B – n° 29740555
- COURBEVOIE SPORTS – U13 F – n° 29742034

Amende pour transmission tardive de la F.M.I.

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit article 7 du R.S.G. du 92 – annexe 13.

- BOULOGNE BILLANCOURT A.C. – U15 D1 A – n° 28427123
- F.C. SCEAUX – U10 Poule C – n° 29736445
- F.C. SCEAUX – U10 Poule C – n° 29736554
- STADE FRANCAIS – U10 Poule E – n° 29739389
- STADE FRANCAIS – U10 Poule F – n° 29739479
- STADE FRANCAIS – U10 Poule G – n° 29739569

IV. 1^{er} avertissement

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi 24/12/2024 à 12h au district.

Cas n° 3 – Absence de préparation d'équipe

- PERSONNEL COMMUNAL ASNIERES – Coupe Anciens – n° 30056646
- J.A. BOIS COLOMBES – FUTSAL U13 – n° 29727636
- PUTEAUX FUTSAL – FUTSAL U13 – n° 29727637
- RACING CLUB FRANCE – U13 Poule A – n° 29741008
- GENNEVILLIERS C.S.M. – U12 Poule C – n° 29743690
- GENNEVILLIERS C.S.M. – U12 Poule B – n° 29743544
- U.S. VILLE D'AVRAY – U12 Poule A – n° 29743343

- AS CHEMINOTS OUEST – U12 Poule A – n° 29743344
- C.O.M. BAGNEUX – U12 Poule A – n° 29743344
- BOULOGNE BILLANCOURT A.C. – U10 Poule A – n° 29735896
- MONTRouGE F.C. 92 – U10 Poule K – n° 29739929
- MONTRouGE F.C. 92 – U10 Poule L – n° 29740019
- MONTRouGE F.C. 92 – U10 Poule M – n° 29740109
- MONTRouGE F.C. 92 – U10 Poule N – n° 29750508
- MONTRouGE F.C. 92 – U10 Poule O – n° 29740379
- LEVALLOIS S.C.– U11 Poule E – n° 29741115 (tardive)
- ISSY F.C – U11 Poule F – n° 29741325
- ISSY F.C - U11 Poule G – n° 29741471
- ISSY F.C - U11 Poule H – n° 29741679
- ISSY F.C - U11 Poule I – n° 29742342
- ISSY F.C - U11 Poule J – n° 29747858

Cas n° 4 – Absence de récupération de la rencontre

- A.S. CHEMINOTS OUEST – U13 Poule G – N° 29741296
- A.S. CHEMINOTS OUEST – U13 Poule H – N° 29741444
- BOULOGNE BILLANCOURT A.C. – U14 D5 A – N° 28434963 (tardive)
- A. S. VOLTAIRE CHATENAY– U12 Poule B – n° 29743541
- A. S. VOLTAIRE CHATENAY – U12 Poule C – n° 29743687
- J.S. SURESNES – U10 Poule J – n° 29739639
- SEVRES FOOT C.O – Anciens D1 – n° 28259800 (tardive)
- ANTONY FOOT EVOLUTION – U10 Poule G – n° 29739567

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.